



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
60 rue Vergniaud/75640 Paris CEDEX 13/www.fo-com.com/telecoms@fo-com.com

FRANCE TÉLÉCOM – ORANGE

AVRIL 2010 • Codes A, C & T

COM

NOUVELLE OFFRE RESTAURATION

Trop cher, ET PAS BON !

**Il paraît que France Télécom négocie sur le stress ?
C'est bon de le dire, mais c'est tout de même mieux de le faire !**

Depuis la mise en place des IRP à France Télécom (2005), la direction générale s'est vue confier la restauration en « gestion déléguée » du CCUES, au même titre que les aides pécuniaires, les subventions à des associations nationales, etc.

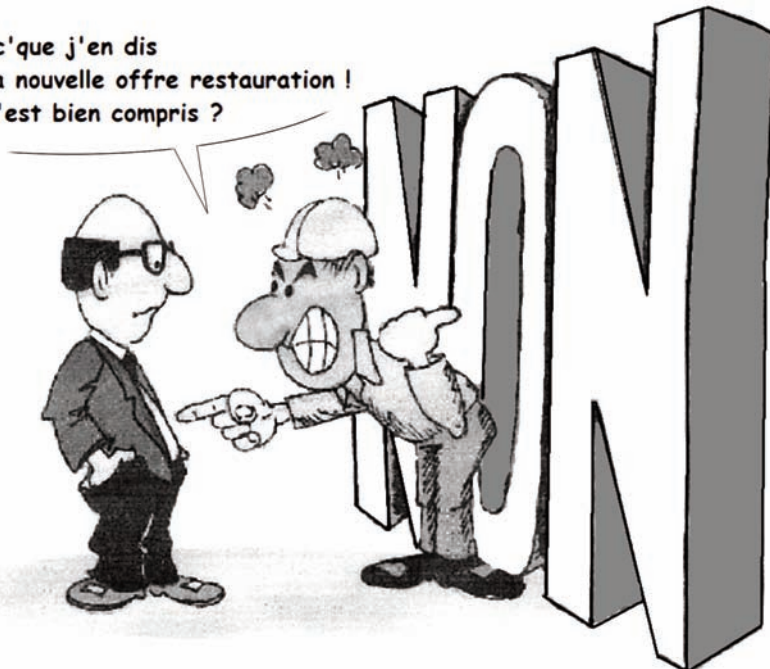
En d'autres termes, la direction générale gère la restauration... Mais pas vraiment au bénéfice des salariés !

Le 11 mars dernier, France Télécom présentait aux syndicats sa nouvelle offre restauration, fraîchement négociée avec les différents prestataires de restauration privée.

Et c'est bien là que se situe le hic :

Les syndicats n'ont jamais été associés à ces négociations !

Vla c'que j'en dis
de la nouvelle offre restauration !
C'est bien compris ?



Le résultat ne s'est pas fait attendre : la direction générale a unilatéralement réduit la sauce (!!!) et a, comme d'habitude, succombé à ses vieux démons de réductions permanentes des coûts et des charges !

Conclusion :

**Aux salariés, les
augmentations de tarifs
et la baisse de qualité
des repas !**

Quand on sait que, depuis 2005, les importants excédents budgétaires n'ont jamais été reversés au CCUES, on se demande sincèrement quel but poursuit la direction générale ?

On pourrait tenter de comprendre les choses si ce poste budgétaire était un gouffre sans fin ! Mais ce n'est pas le cas. Et pour cause, les effectifs baissent continuellement à France Télécom. Par voie de conséquence, la fréquentation des restaurants subventionnés aussi !

Ainsi, au lieu d'améliorer les conditions d'accueil, la qualité des repas servis et de maintenir, voire d'abaisser les tarifs pratiqués, la direction générale augmente le montant à charge des salariés, tout en imposant un « menu ardoise » compliqué et souvent incomplet ! Résultats : les délais d'attente augmentent, et lorsqu'on choisit un fruit ou un yaourt hors « menu ardoise » parce que le dessert prévu est en rupture de stock, on paie plus cher ! Comprenez qui pourra...

**Pour Force Ouvrière, cette situation n'est pas tolérable !
On doit remettre le couvert de la négociation,
...et revoir de fond en comble l'offre de restauration !**

Force Ouvrière revendique :

- que les fonds non-utilisés ces dernières années soient réinjectés immédiatement dans la restauration,
- l'utilisation des fonds excédentaires, pour un maintien, voire une baisse des tarifs,
- l'utilisation des fonds excédentaires, pour une amélioration des conditions d'accueil,
- l'utilisation des fonds excédentaires, pour une amélioration des prestations,
- le maintien d'un choix varié de menus proposés à un même prix.

Si France Télécom a la réelle volonté de négocier une amélioration des conditions de vie au travail des salariés, cela passe aussi par une bonne et juste restauration !

Avec Force Ouvrière,

- **Exigez le maintien d'un social de haut niveau !**
- **Exigez une offre de restauration de qualité et au meilleur prix !**

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI

NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

NOM :

ADRESSE :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

MAIL :

ÉTABLISSEMENT :

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU :

À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

À, LE

TÉL. :

SIGNATURE

**FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13**